

## *Avocats en danger*

### **Hazza et Rashed bin Ali Abu Shurayda al-Marri (Qatar)**



Hazza et Rashed bin Ali Abu Shurayda al-Marri sont deux avocats qatari.

Le 29 juillet 2021, l'émir du Qatar, cheikh Tamim bin Hamad Al-Thani, a ratifié la loi n° (6) de 2021 qui ouvre la voie aux premières élections de l'organe législatif du pays, le Conseil de la Choura. Des centaines de membres de tribus, principalement de la tribu al-Murra, ont manifesté pacifiquement lors de manifestations de grande ampleur contre leur exclusion des élections du Conseil de la Shura.

Le 8 août 2021, Hazza bin Ali Abu Shurayda al-Marri a tweeté un appel vidéo adressé à l'émir du Qatar dans lequel il critiquait la loi sur les élections de la Shura. Dans une autre vidéo, il a appelé les autres manifestants de sa tribu à demander au gouvernement qatari de libérer les détenus qui avaient été arrêtés après avoir pris part aux manifestations. Le 10 août 2021, des membres du département des enquêtes criminelles ont arrêté Hazza al-Marri à son domicile.

Son frère, Rashed bin Ali Abu Shurayda al-Marri, s'est alors rendu dans les bureaux du ministère public pour s'enquérir des raisons de l'arrestation de son frère et pour demander l'autorisation d'agir en tant que son représentant légal. Rashed bin Ali Abu Shurayda al-Marri a ensuite été cité à comparaître devant le ministère public le 11 août 2021, où il a été immédiatement placé en détention.

Le 10 mai 2022, le tribunal pénal de première instance du Qatar a déclaré les deux frères, Hazza et Rashed bin Ali Abu Shurayda al Marri, coupables d'avoir notamment contesté des lois ratifiées par l'émir du Qatar et organisé des réunions publiques sans autorisation, et les a condamnés à la réclusion à perpétuité.

Pour en savoir plus : <https://lawyersforlawyers.org/en/joint-statement-qatari-lawyers-sentenced-to-life-imprisonment/>

Pour soutenir Hazza et Rashed bin Ali Abu Shurayda al-Marri : <https://www.amnesty.be/veux-agir/agir-individus/reseau-actions-urgentes/article/deux-avocats-qatariens-condamnes-reclusion-perpetuite>